

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Rejeté

N° DN74

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Blin, Mme Gruet, Mme Corneloup et Mme Minard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 33, insérer l'article suivant:**

I. – Au premier alinéa de l'article L. 3142-89 du code du travail, le mot : « dix » est remplacé par le mot : « quinze ».

II. – En conséquence, au premier alinéa de l'article L. 411-13 du code de la sécurité intérieure, le mot : « dix » est remplacé par le mot : « quinze ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter la durée du congé de réserve de 10 à 15 jours afin d'attendre l'objectif opérationnel de 37 jours par an par réserviste (la moyenne actuelle étant de 15 à 20 jours), participant ainsi à l'effort national pour la sécurité.